

Procès-verbal de dépôt et de mise en ligne du dossier d'enquête publique

Site Patrimonial Remarquable

(en procédure d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

de Wimereux

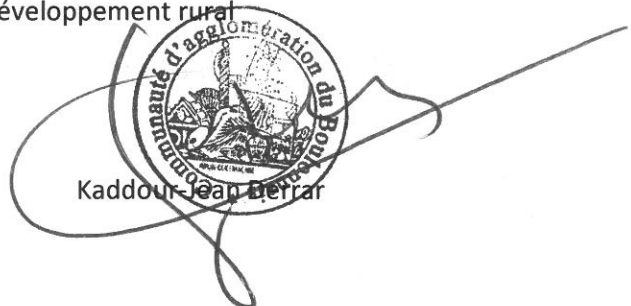
Par la présente, je soussigné Kaddour-Jean DERRAR, vice-président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, en charge de l'aménagement du territoire, de la stratégie d'urbanisme et de développement rural, atteste :

- Avoir déposé au secrétariat de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, pour pouvoir y être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique portant sur le projet de Site Patrimonial Remarquable (en procédure d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) de Wimereux ;
- Avoir déposé au secrétariat de la mairie de Wimereux, pour y être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique portant sur le projet de Site Patrimonial Remarquable (en procédure d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) de Wimereux ;
- Avoir mis en ligne sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (www.agglo-boulonnais.fr), le dossier d'enquête publique portant sur le projet de Site Patrimonial Remarquable (en procédure d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) de Wimereux.

Fait pour valoir ce que de droit

A Boulogne-sur-Mer, le 08 FEV. 2019

Le Vice-Président en charge de l'aménagement
du territoire, de la stratégie d'urbanisme et
développement rural


Kaddour-Jean Derrar